

BIELORUSSIE

CHASSE INDIVIDUELLE

AUX SANGLIERS, CERFS, ELANS

LOUPS, BISONS, BROCARDS

La Biélorussie fit longtemps figure de pays isolé et sauvage, refuge des animaux et des hommes, conservatoire d'une faune et d'une flore relique, terrain de chasse par excellence.

Immense plaine basse ponctuée de quelques collines dont la plus haute culmine à 346 m, la Biélorussie surprend par ses vastes étendues. Forêts épaisses, dépressions marécageuses, vallées tourbeuses, innombrables lacs et rivières confèrent à ce pays une étrange beauté.

Peu connue sur le plan cynégétique, ce pays est souvent décrié, autant par ceux qui ne le connaissent pas, que par ceux qui ont vécu de mauvaises expériences. Il est vrai qu'ici le choix du territoire détermine la qualité du séjour et la réussite de la chasse. C'est pourquoi depuis quelques années, nous avons signé des contrats de collaboration avec les meilleures chasses du pays que sont les parcs nationaux

de *Belovejskaia Poutscha* (1)

de *Pripietsky* (2)



121 Chaussée de Wervicq - BP 11 - 7780 Comines (Belgique) -

Tel. 00 32 56 55 74 81 – Fax. 00 32 56 55 74 91 – E-mail : info@chassatlas.com

N° d'entreprise : BE0420.439.867 - Banque : BNP-Paribas / Fortis, compte 285-0253621-92 - Agence de voyages : licence A5050

1 - CHASSE DANS LE PARC NATIONAL DE BELEVEJSKAIA POUTSCHA

HISTOIRE : la forêt de Belovejskaia Poutscha, classée dans le patrimoine mondial de l'Unesco et réserve de biosphère, a longtemps été la réserve de chasse des souverains : rois de Pologne au 15^{ème} siècle, grands-ducs de Lituanie dès le 16^{ème} siècle, tsars de Russie à partir de 1795. Ce statut particulier de réserve de chasse a certainement protégé la forêt des défrichements. C'est la seule partie restante de l'immense forêt primaire qui couvrait les plaines du nord de l'Europe

REGION : au sud ouest du pays, en bordure de la frontière polonaise, dans la région de Brest. De l'autre côté de la frontière nous trouvons le parc national polonais de Bialowecza

SITUATION : à 350 km de Minsk par l'autoroute M1, 70 km au nord de Brest Litvosk. Durée du transfert de l'aéroport au terrain de chasse : 3h30 à 4 heures.

SUPERFICIE : massif forestier de 300 000 ha dont 60% destinée à la chasse soit 180 000 ha segmenter en 17 blocs, chacun tenu par un garde responsable secondé de plusieurs adjoints.



LOGEMENTS : tous situés dans le parc National, dans la forêt, dans l'un des hôtels de chasse : hôtel Kameniuki 1 : situé à l'entrée du parc national. Une quinzaine de chambres confortables avec salle de bain, restaurant. Sauna. Hôtel Kameniuki 2 : hôtel du parc de construction récente situé à proximité du 1^{er} avec une quinzaine de chambres. Au nord du parc, nous trouvons l'hôtel Earl Tyshkevich house avec 4 chambres doubles, 2 chambres individuelles et 4 salles de bains. Un nouvel hôtel plus grand est en cours de construction.

FAUNE PRESENTE EN MALES ET FEMELLES : cerf, élan, sanglier, chevreuil, bison, loup, lynx, renard,

GIBIERS AUTORISES AU TIR SELON LES PERIODES AUTORISEES POUR CHAQUE ESPECE : sanglier, cerf, biche, loup, renard

2 - CHASSE DANS LE PARC NATIONAL DE TELEKHANY

REGION : au sud-ouest du pays, dans la région de Brest

SITUATION : à 250 km de Minsk, entre Baranovichi (sur la route de Brest) et Pinsk près de la frontière Ukrainienne. Comptez 2h30 de route de l'aéroport de Minsk au territoire de chasse.

SUPERFICIE : 100 000 ha.

BIOTOPES : la chasse couvre 3 districts dont Ivvatsevichi, Liakhovichi et Gantsevichi. Traversé par le nombreux affluents du fleuve Pripiet, le territoire occupe une vaste dépression tourbeuse abritant une mosaïque de milieux très diversifiés : forêts de pins sylvestre mêlés à du feuillus, espaces agricoles, lacs (dont le plus grand est le lac Vygonovskoye), marais, bas-marais, landes, tourbières, saulaie aulnaie tourbeuse, prairies humides ; l'ensemble étant entrecoupé de secteurs boisés plus secs dominés par le chêne pédonculé.

LOGEMENT : dans un chalet en rondin de bois, agréablement situé au bord d'un lac. L'intérieur est totalement lambrissé, aussi bien la salle de restaurant, le salon que les 5 ou 6 chambres. Certaines sont avec WC et douches.

Logement acceptable mais vieillot. Un projet de rénovation est en cours.



FAUNE PRESENTE EN MALE ET FEMELLE : cerf, élan, sanglier, chevreuil, bison, loup, lynx, renard,

GIBIERS AUTORISES AU TIR SELON LES PERIODES AUTORISEES POUR CHAQUE ESPECE : sanglier, élan mâle, cerf, biche, loup, renard.

POSSIBILITE DE PECHE : nombreux pontons avec embarcation.

3 - CHASSE DANS LE PARC NATIONAL DE PRIPIATSKY

REGION : au sud du pays, vers la frontière Ukrainienne, dans le bassin du fleuve Pripiet.

SITUATION : à 250 km au sud de Minsk, au sud de la route M10, entre Zytkevichy et Petrykau. Comptez 2h30 à 3 heures de route de l'aéroport de Minsk au territoire de chasse.

SUPERFICIE : la chasse s'organise sur environ 100 000 ha parmi les 400 000 ha du parc.

BIOTOPES très diversifié constitué de forêts mélangées de pins et feuillus ou de forêts de chênes (le parc abrite l'une des plus grandes chênaies d'Europe). Dans certaines parties du territoire, le marais domine et les roselières s'étendent à perte de vue. Dans d'autres secteurs, se déroule un paysage alterné de forêts, de marais, de landes humides, de bois et tourbières.



LOGEMENT : plusieurs maisons de chasse en bois réparties sur l'ensemble du parc National. Le logement retenu est fonction de la période de chasse, du nombre de participants et de l'espèce de gibier recherché en priorité. Certaines maisons ne comptent que 4 à 5 chambres, d'autre une dizaine. Toutes les maisons sont propres, confortables et bien aménagées même si certaines ne sont pas dotées d'une salle de bain par chambre. Dans la plupart des cas, les hébergements sont agréablement situés au bord du fleuve Pripiet ou ses affluents.

FAUNE PRESENTE EN MALE ET FEMELLE : cerf, élan, sanglier, chevreuil, bison, loup, lynx, renard,

GIBIERS AUTORISES AU TIR SELON LES PERIODES AUTORISEES POUR CHAQUE ESPECE : sanglier, élan mâle, brocard et chevette, loup.

4 - CHASSE DANS LE PARC NATIONAL DE BRASLAV

REGION ET SITUATION : au nord du pays, à 250 km de Minsk, près des frontières Lettonienne et Lituanienne.



SUPERFICIE ET BIOTOPES : sur environ 70 000 ha, le territoire s'étale dans le bassin de la Dvina et de la Dzisna, dépression naturelle formée d'écosystèmes très variés où se mêlent bois et forêts, zones marécageuses, vallées tourbeuses, rivières étangs et lacs, espaces agricoles et prairies naturelles, fondrières et fouillis de végétations inextricables ... l'ensemble étant ponctué de collines modelées par les glaciers durant l'ère quaternaire.

LOGEMENTS : tous situés dans le parc National, **soit dans le centre touristique "Drivyaty"**, petit coin de villégiature agréablement situé au bord du lac Drivyaty, disposant, au sein d'un espace boisé, de plusieurs **hôtels de bon standing**. Toutes les chambres, doubles, ou individuelles, sont dotées d'une salle de bain privative. Piscine et sauna à disposition.

soit dans le centre touristique "Slobodka", autre complexe comprenant des chalets construits en madriers de bois. Tous sont confortables, très bien équipés, adaptés à l'environnement



FAUNE PRESENTE EN MALE ET FEMELLE : cerf, élan, sanglier, chevreuil, loup, lynx, renard, castors.

GIBIERS AUTORISES : élan mâle, sangliers, loups, castors.

LE CHEVREUIL :

La chasse se déroule à partir de la mi-mai, notamment dans le sud du pays, dans la zone cynégétique du parc National de Pripiatsky. Pour l'essentiel, les chevreuils biélorusses vivent en forêts et sortent dans les clairières pour viander.

Les trophées offrent un éventail de qualité très large, allant du plus courant (moins de 300 gr) au grand brocard (500 gr et plus) en passant par les stades intermédiaires.



LE SANGLIER

Des ressources alimentaires abondantes (glandée et agrainage) ont favorisé l'extension des sangliers et augmenté la survie des animaux. Pour réguler cette population qui s'accroît chaque saison des chasses individuelles à l'approche ou au mirador sont organisées du 15 mai au 15 janvier et d'excellentes battues sont arrangées de début octobre à la mi-décembre, parfois jusqu'en janvier. En Biélorussie, la faible pression de chasse surtout sur les secteurs cynégétiques des parcs nationaux, génère des animaux souvent très corpulents – jusqu'à 250 kg voire plus – quelques spécimens étant superbement armés.



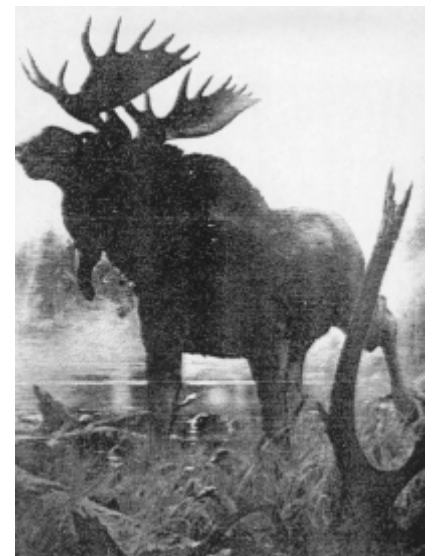
LE CERF :

La période optimale est le brame du mois de septembre.

Toutes les catégories de trophées sont représentées : courant (moins de 6 kg), beaux (de 6 à 8 kg), très beaux (8 à 10 kg) et exceptionnels (10 jusqu'à 12 kg pour les plus grands).

L'ELAN EUROPEEN :

(*Alces alcas alces*) est présent en bonne densité en Biélorussie et se chasse à l'approche et en battue. C'est le plus grand des cervidés, et peut atteindre 2,35 m au garrot pour un poids de 330 à plus de 600 kg pour les mâles. Ses bois, aplatis et palmés, peuvent atteindre 1,5 m d'envergure et peser jusqu'à 18 kg. Un trophée courant pèse moins de 7 kg, un moyen / beau de 7 à 10 kg, un très beau de 10 à 14 kg et un très grand de 14 kg et plus. Contrairement à beaucoup d'espèces de grands cervidés, l'élan n'est pas grégaire et vit souvent seul ou en petits groupes plus ou moins familiaux l'été : mère et faon ou quelques mâles ensemble. En hiver, des groupes plus importants peuvent se constituer. Les sexes sont séparés la plus grande partie de l'année sauf à la **période du rut qui intervient pour l'essentiel de la mi-septembre à la mi-octobre**. Les mâles cependant ne constituent pas de harems. L'animal peut être agressif au moment du rut pour les mâles et durant l'élevage des petits pour les femelles. De même lorsqu'il est blessé ou acculé sans possibilité de fuite. L'élan peut parcourir des distances importantes et traverser des bras de fleuves à la nage.



LE LOUP

Les russes pratiquent plusieurs modes de chasse. Le plus courante est l'**affût** qui se pratique seulement l'hiver, **au mirador** à partir duquel, à une trentaine de mètres, on dispose d'un appât solidement arrimé par des piquets de façon à obliger les loups à les consommer sur place.

Idéalement une telle chasse se fait par temps de neige et lors de la pleine lune qui assure une meilleure visibilité et permet un tir plus précis. Une demande préalable doit être introduite auprès des responsables de chasse.

Le loup est réputé pour être extraordinairement méfiant. Sa faculté d'observation est remarquable, de même que sa vue et son ouïe ; et son odorat, bien que moins développé que les autres sens, n'est pas non plus négligeable. Pour mettre toutes les chances de son côté, il convient de respecter quelques règles essentielles : ne rien porter sur soi qui puisse briller. Le loup aurait tôt fait de repérer l'éclat de lumière sur un bouton, une carabine ou tout autre partie de l'équipement. De même, il remarquera la vapeur sortant de la bouche quand il gèle ou la moindre quinte de toux... parfois bien involontaire. Il faut se rappeler que l'animal peut faire volte face en un éclair, qu'il inspecte toujours le terrain quand il se déplace et qu'il lui est facile de repérer toute anomalie ou tout bruit suspect.



LE BISON

Répandu dans toute l'Europe à l'époque préhistorique, il est chassé en France jusque sous Charlemagne pour sa chair et sa peau. A la fin du 19ème siècle, il n'est plus présent, à l'état sauvage, qu'en Pologne où le dernier est abattu en 1925. L'espèce est cependant sauvée grâce aux 56 animaux recensés dans différents parcs zoologiques. En 1959, il est relâché en liberté dans la forêt de Bialowieza en Pologne et Biélorussie.

L'espèce que l'on rencontre de nos jours est le bison *bonasus*, qui dérive probablement de l'espèce bison *prius*, contemporain de l'homme préhistorique.

L'**animal** vit en petits troupeaux de trente têtes au maximum, dirigés par une femelle. Ces troupeaux ont tendance à se disperser l'été en petits groupes, et à se reformer à l'automne.

Les groupes de mâles sont plus petits, de l'ordre de 2 à 4 bêtes, en général. Les accouplements se font à la fin de l'été et au début de l'automne. Après 9 mois de gestation, les petits naissent au printemps.

Le poids moyen du mâle est d'environ 700 kg (1 tonne au maximum), et la taille peut atteindre 1,80 m, voire 2 m, au garrot. La femelle est plus petite, avec un poids entre 350 et 600 kg. Ce plus gros mammifère terrestre d'Europe est un ruminant dont la nourriture est constituée d'herbe et de quelques végétaux.

Les parcs nationaux délivrent chaque année quelques licences de tir au bison ; l'animal faisant l'objet d'un suivi scientifique très poussé.



PRIX ET DESCRIPTIFS DES PRESTATIONS DE SEJOUR

GRILLE DES FRAIS DE SEJOUR PAR PERSONNE, BASE 2 CHASSEURS MINIMUM FRAIS DE TRANSFERTS INCLUS (MINSK/TERRITOIRE/MINSK)

	3 jours de chasse	4 jours de chasse	5 jours de chasse
Prix par chasseur ⇨	1 100 €	1 250 €	1 400 €
Prix par accompagnateur ⇨	600 €	700 €	800 €

PRIX COMPRENANT :

- les formalités administratives préalables à votre arrivée, pour l'obtention du visa,
- les formalités administratives préalables à votre arrivée, pour le permis de port d'arme (1^{ère} arme)
- l'accueil et l'assistance aux formalités à l'aéroport de Minsk en Biélorussie,
- les services d'un interprète pour l'ensemble des participants, du jour d'arrivée au jour du départ,
- les transferts en voiture, de l'aéroport de Minsk au terrain de chasse et vice versa,
- le logement sur la base de la chambre double,
- la pension complète du dîner du jour d'arrivée au petit déjeuner du jour du départ,
- l'organisation de la chasse individuelle avec les services d'un garde forestier par chasseur,
- l'assurance médicale Biélorusse obligatoire,
- la licence de chasse Biélorusse,

PRIX NE COMPRENANT PAS :

- le visa biélorusse soit 100 € pris préalablement avant le départ.
- le billet d'avion Paris / Minsk / Paris en vols réguliers avec la compagnie aérienne Belavia (+ - 380 € selon le délai de réservation)
- les excédents de bagages au dessus des 20 kg par passager.
- le forfait transport armes et munitions. Sur les vols de la Belavia, en plus des 20 kg de bagages, habituellement autorisés, le transport du package arme (s) + munitions est facturé forfaitairement 90 € même si votre franchise de 20 kg n'est pas atteinte.
- le supplément pour l'occupation d'une chambre individuelle : 20 € par nuit et par personne concernée,
- le supplément pour l'occupation d'une suite (sur demande ou selon disponibilité) : 40 € par nuit et par personne
- les boissons alcoolisées : vins, vodka, et autres
- le transport sur le terrain de chasse : forfait de 25 € par sortie de chasse et par personne à régler à ChassAtlas
- les pourboires au guide interprète, garde chasse, personnel du logement,
- les nuitées éventuelles à Minsk (+ - 70 € la nuit) ainsi que les repas pris hors du terrain de chasse,
- l'assurance responsabilité civile chasse à souscrire auprès de votre assureur ou sur demande : 55 €
- les assurances annulation et assistance personnelle.
- en sus éventuellement, les éventuels frais supplémentaires tels que achat de peau ou cape de gibier (non tannée) : 10 € par kg, achat d'une cape 150 € pièce.
- les taxes d'abattage selon les barèmes pour chaque espèce de gibier, selon la période. Document en annexe.
- la préparation des trophées : 40 € pour un cerf, 25 € pour un sanglier, 25 € pour un brocard
- le rapatriement éventuel de vos trophées de chasse (tête complète par exemple) : après certification vétérinaire, les trophées seront expédiés par fret aérien. Le transport ainsi que les frais de douane, TVA et acheminement jusqu'à votre domicile sont à votre charge.

DETAIL D'UNE FACTURATION PRO-FORMA POUR UN PROGRAMME TYPE DE 4 JOURS DE CHASSE / 5 NUITS

	chasseur	non chasseur		TOTAL
1 visa Biélorusse prix avant le départ	100 €	100 €		
1 billet d'avion Paris / Minsk / Paris sur les vols Belavia	380 €	380 €		
1 forfait transport arme et munition facturé par la Belavia	90 €	0 €		
Forfait 4 jours de chasse	1 250 €	700 €		
Transport durant la chasse : 25 € X 8 sorties =	200 €			
Total des frais de séjour	2 020 €	1 180 €		
Provision sur le gibier à verser avant le départ avec réajustement financier après le voyage. Montant actualisé en fonction du gibier recherche en priorité.				
Total de la facturation par personne	€	€		
supplément chambre individuelle, sur demande	100 €	100 €		

FORMALITES :

le visa est obligatoire. Soit il est délivré à l'aéroport de Minsk, le jour de votre arrivée, moyennant 180 € par personne à régler sur place, soit nous pouvons l'obtenir avant votre départ pour la Biélorussie, moyennant 100 € par personne à condition de recevoir l'intégralité des documents demandés ci-dessous au moins 3 semaines avant de prendre l'avion.

En considérant que nous prendrons le visa avant le départ, il convient de nous faire parvenir pour chaque participant

- la fiche d'inscription. Document remis par nos soins avec le devis,
- votre passeport international en cours de validité (au moins valable 6 mois après le voyage)
- 2 photos d'identité
- le formulaire de demande de visa d'entrée en République Bélarus (recto/verso). Document remis par nos soins

BROCARD :		
chasse du 15 mai au 31 novembre		
Taxe d'abattage selon le poids des bois avec le crâne, la mâchoire supérieure, l'os nasal et l'occiput,		
Par gr en plus ↓		
Jusqu'à 150 gr	120 €	
de 151 à 200 gr	150 €	
de 201 à 250 gr	180 €	
de 251 à 300 gr	250 €	
de 301 à 350 gr	260 €	+ 2,40 € par gr en + de 350 gr
de 351 à 500 gr	380 €	+ 5,46 € par gr en + de 350 gr
de 501 gr et plus	1 200 €	+ 7,00 € par gr en + de 350 gr
brocard blessé	120 €	
brocard sans bois	120 €	
chevrette / faon	120 €	⇒ abattue ou blessée

SANGLIER EN BATTUE :		
chasse du 01 avril au 15 janvier 2010 pour les mâles		
Tir des laies interdit		
Taxe d'abattage selon le poids et la dimension des défenses. Pour la facturation, à partir de 140 mm, les défenses priment sur le poids de l'animal		
Par gr en plus au dessus de 180 mm ↓		
moins de 30 kg vidé	90 €	
de 30 à moins de 50 kg vidé	150 €	
de 50 à moins de 80 kg vidé	280 €	
de 80 à moins de 100 kg vidé	350 €	
de 100 kg vidé et plus ou armés jusqu'à 139 mm de défenses	450 €	
défenses de 140 à 179 mm	550 €	
défenses de 180 mm et plus	650 €	10 €/mm
Animal blessé	150 €	
Tir interdit des laies suitées.		

CERF :		
chasse au 01 ^{er} septembre au 15 janvier		
Taxe d'abattage selon le poids des bois avec le crâne, la mâchoire supérieure, l'os nasal et l'occiput.		
Par 10 gr en plus ↓		
Daguet de – de 20 cm	tir interdit	tir interdit
Jusqu'à 2 kg	380 €	
de 2,0 à 3,490 kg	800 €	
de 3,5 à 4,990 kg	980 €	
de 5,0 à 5,990 kg	1 200 €	+ 3,80 € par 10 gr
de 6,0 à 6,990 kg	1 580 €	+ 6,70 € par 10 gr
de 7,0 à 7,990 kg	2 250 €	+ 7,00 € par 10 gr
de 8,0 à 8,990 kg	2 950 €	+ 10,00 € par 10 gr
de 9,0 kg et plus	3 950 €	+ 15,00 € par 10 gr
cerf blessé	500 €	
biche / faon	180 €	⇒ abattue ou blessée

ELAN :		
chasse au 01 ^{er} septembre au 30 novembre		
Taxe d'abattage selon le poids des bois avec le crâne, la mâchoire supérieure, l'os nasal et l'occiput.		
Par 10 gr en plus ↓		
Jusqu'à 2,490 kg	550 €	
de 2,5 à 4,990 kg	900 €	+ 2,00 € par 10 gr
de 5,0 à 5,990 kg	1 400 €	+ 6,50 € par 10 gr
de 6,0 kg et plus	2 050 €	+ 12,00 € par 10 gr
élan blessé	600 €	
élan sans bois	interdit	pénalité 1 500 € pièce si abattage
femelle	interdit	
faon	interdit	

BISON :		
Trophée sans médaille	15 000 €	En points CIC
Médaille de bronze	25 000 €	à partir de 130 pts
Médaille d'argent	30 000 €	à partir de 150 pts
Médaille d'or	40 000 €	à partir de 170 pts
mâle blessé	25 000 €	
Femelle / veau	30 000 €	⇒ abattue ou blessée
Tir interdit en battue. Pénalité si abattage selon tarif ci-dessus multiplié par 3 + amende.		

LOUP : chasse toute l'année		
chasse toute l'année	abattu : 500 €	blessé : 350 €
Tir autorisé mais rapatriement de la peau interdit par l'U.E		

RENARD / MARTRE / CHIEN VIVERIN		
Prix par pièce	50 €	Abattu ou blessé

Attention : il convient de bien lire votre dossier pour connaître les espèces autorisées au tir ou non. En cas d'abattage d'un animal dont la chasse est interdite, le directeur du parc national se réserve le droit d'appliquer la taxe d'abattage de l'animal majorée d'une amende pouvant correspondre à 3 fois la valeur de cette taxe. Tout en restant à l'hôtel, on ne peut quitter le territoire Biélorusse qu'après s'être acquitté du règlement total de la pénalité (taxe+amende).

